



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission : 22/01/2015 - Date de révision : 12/02/2015

## PROTECT METAL – R296

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR

### SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

**1. 1. Identificateur de produit:** PROTECT METAL – R296

**1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Protection pour supports

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

SARL ROGA  
460 AVE GASTON FEBUS  
64170 ARTIX  
Tél : + 33 (0)5 59 60 93 80  
[contact@roga.fr](mailto:contact@roga.fr) – [www.roga.fr](http://www.roga.fr)

**1. 4. Numéro d'appel d'urgence:**

FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00

B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

**2. 1. Classification de la substance ou du mélange:**

Facilement inflammable.

Nocif

**2. 2. N° CE:** Non applicable.

**2. 3. Contient:** • toluène

**2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):**



2. 4. 1. Symbole(s): F - Facilement inflammable ; Xn – Nocif

**2. 4. 2. Phrase(s) R:**

11 Facilement inflammable.

38 Irritant pour la peau.

48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**2. 4. 3. Phrase(s) S:**

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

17 Tenir à l'écart des matières combustibles.

33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

37 Porter des gants appropriés.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**2. 5. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):**

# PROTECT METAL – R296

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR



Danger



Attention



Attention

### 2. 5. 1. Symbole(s):

#### 2. 5. 2. Mention de danger: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 2. 5. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

#### 2. 5. 4. Intervention:

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P370 En cas d'incendie:

P378 Utiliser poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone pour l'extinction.

P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

P352 Laver abondamment à l'eau / se doucher.

P321 Traitement spécifique

P332 En cas d'irritation cutanée:

P313 Consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P364 Et les laver avant réutilisation.

P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 2. 5. 5. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P235 Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

#### 2. 5. 6. Elimination:

P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international

### 2. 6. Dangers principaux:

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Irritant pour la peau.

### 2. 7. Autres dangers:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissantes du produit.

## SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# PROTECT METAL – R296

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR

### 3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers: • toluène

- N° Id: 601-021-00-3 - N° CE: 203-625-9 - N° CAS: 108-88-3

- Conc. (% pds) : 50 < C <= 100

- R-S : Classification: • F; R 11 • Repr.Cat.3; R 63 • Xn; R 48/20-65 • Xi; R 38 • R 67 •

- SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - STOT un. 3. – Point d'exclamation - Attention - H336 - SGH08 - STOT rép. 2 - Danger pour la santé - H373 - Tox.asp. 1 - H304 - Irr. cut. 2 - H315 - Repr. 2 - H361

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

## SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

### 4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau: - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: - Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

4. 1. 5. Ingestion: - NE PAS faire vomir.

- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 2. 1. Inhalation: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Irritant pour la peau.

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.

4. 2. 4. Ingestion: Des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central.

### 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins

## SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée, sable, terre.

### 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas de feu le produit se décompose en: oxydes de carbone (CO et CO<sub>2</sub>) et fumées.

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

## SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Assurer une ventilation adéquate.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Endiguer et contenir le produit renversé.

Eviter la contamination des eaux souterraines.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

# PROTECT METAL – R296

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Éliminer comme un déchet dangereux.

### 6. 4. Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

## SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8 ).

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.

Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.

Éviter les décharges d'électricité statique.

Ventilation le long du sol.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

### 7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Conserver à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés:

- Éviter certains plastiques solubles dans le produit.

### 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Vernis de protection

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • toluène : VME ppm = 50 - VME mg/m<sup>3</sup> = 188

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A )

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de sécurité ou écran facial

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 4 °C

9. 1. 6. Point d'éclair: 4 °C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: 1.2 0 7.1 % EN VOLUME

# PROTECT METAL – R296

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 0.87

9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

### 9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Non applicable.

9. 2. 2. Liposolubilité: Non applicable.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non déterminée

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.**

**10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales de stockage.**

### 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:

Réaction exothermique avec les oxydants forts et les matériaux alcalin et alcalino-terreux.

### 10. 4. Conditions à éviter:

Le brouillard de pulvérisation peut être inflammable à des températures inférieures au point éclair du solvant. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.

**10. 5. Matières incompatibles: Eviter certains plastiques solubles dans le produit.**

### 10. 6. Produits de décomposition dangereux:

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:

La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

### 11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

11. 2. 2. Contact avec la peau: Irritant pour la peau.

11. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.

11. 2. 4. Ingestion: Des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central.

## SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12. 1. Toxicité:** Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.

**12. 2. Persistance et dégradabilité:** Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.

**12. 3. Potentiel de bioaccumulation:** Pas de bio-accumulation.

**12. 4. Mobilité dans le sol:** produit insoluble à l'eau.

**12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:** Non applicable.

### 12. 6. Autres effets néfastes:

L'évaluation des dangers ci-dessus est basée sur la connaissance de la toxicité des différents composants du produit.

## SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13. 1. Méthodes de traitement des déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

### 13. 2. Emballages contaminés:

# PROTECT METAL – R296

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR

Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.

Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14. 1. Information(s) générale(s):

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

**14. 2. Numéro ONU:** 1992

### 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14. 3. 2. Groupe d'emballage: II

14. 3. 3. Code danger: 3

### 14. 4. Voies maritimes (IMDG):

### 14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

**14. 6. Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

### 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non applicable.

## SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

### 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### 16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

### 16. 2. Avis ou remarques importantes:

# PROTECT METAL – R296

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n°453/2010 révision du 16/07/2014 FR

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

### **16. 3. Restrictions:**

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).